





Donnons du cœur à l'avenir

Adopter un modèle sobre et décarboné

PROPOSER UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN ET LE FAIRE ÉVOLUER PROGRESSIVEMENT POUR LE RENDRE PLUS VERTUEUX SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

<p>Contexte et constat</p>	<p>Le service des navettes Méribus est un service public mis à disposition gratuitement des usagers et des touristes depuis de nombreuses années sur la commune. Ce service permet de relier les différents hameaux de la station en saison d'été et d'hiver en proposant une offre de mobilité collective plus favorable que l'utilisation des véhicules électriques. Il contribue en cela à désengorger la circulation et à réduire le bilan carbone, l'usage d'un bus de 50 à 80 places étant toujours préférable sur ce plan à la circulation de plusieurs dizaines de véhicules individuels. Le parc de navettes est constitué de 12 véhicules thermiques qui redescendent journalièrement au dépôt du prestataire à Cevins.</p> <p>La concertation citoyenne a montré à diverses reprises l'intérêt des habitants et des usagers pour ce service, mais tout en demandant qu'il évolue progressivement pour être plus vertueux sur le plan environnemental. Le recours à des véhicules électriques est notamment cité.</p> <p>Lors du renouvellement du marché en 2021, des variantes avaient été envisagées pour recourir à des motorisations hybrides pour les grosses navettes et électriques pour la petite navette village. Ces variantes n'avaient pas été souscrites compte tenu de leur coût jugé déraisonnable (de +6 à +9 % sur le marché global pour une seule navette).</p>		
<p>Description</p>	<p>Il s'agit de faire perdurer une offre de transport en commun, notamment en saison, et de le faire évoluer progressivement pour le rendre plus vertueux sur le plan environnemental. Concrètement, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les circuits et l'organisation du service en fonction des besoins en l'articulant avec les autres offres de mobilité présentes (actuelles ou à venir), - Limiter les km à vide et réduire la consommation de carburant au km, - Réduire le coût environnemental de chaque véhicule (motorisation et carburant), - A terme, réévaluer la faisabilité de recourir à des navettes électriques et/ou hydrogène, selon l'avancement des technologies toires montagnards (gel, neige...) <p>En 2022, la commune renouvelle son marché pour 5 ans. Ce marché comprend des éléments essentiels de réduction de l'empreinte écologique du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remisage et lavage des navettes aux Allues (limitation des km à vide estimés à 150 000 km/an), - Utilisation de véhicules neufs de motorisation de norme euros 6, - Utilisation de biocarburant PUR-XTL (-83% d'émissions de CO2 et -33% d'émissions de particules par rapport aux navettes du précédent marché), - Formation à l'écoconduite de 100 % des conducteurs,. - Suivi individuel des carburants et gestion pilotée des pneumatiques <p>La rationalisation des circuits, itinéraires, services sera étudiée puis intégrée dans les réflexions du schéma de circulation (action 2.5.1), afin d'optimiser au mieux les différents modes de mobilité sur la commune. A terme, et dans la perspective du renouvellement du marché, l'opportunité et la faisabilité de recourir à des véhicules "propres" sera étudiée. L'action sera le cas échéant intégrée au prochain plan d'actions Méribel 2038.</p>		
<p>Pilote</p>	<p>Commune des Allues</p>		<p>Partenaires</p> <p>Prestataire de transport Délégataires d'exploitation du domaine skiable</p>

Adopter un modèle sobre et décarboné

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025											
	X	X	X	X											
Moyens financiers	Montant Global : 6 000 000 € HT (prestations navettes sur 4 ans) Le coût annuel moyen du service de navettes est de 1 500 000 € HT				Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025) Evolution vers un service de navettes plus écologiques Réflexion supracommunale sur l'acheminement de la clientèle et l'accès à la commune (schéma de mobilité supracommunal)										
	2022	2023	2024	2025											
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>														
	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €											
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>														
	Commune	Commune	Commune	Commune	Indicateurs de suivi annuel <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Renouvellement marché</td> <td></td> <td>Réduction km à vide : 150 000 KM</td> <td>Réduction GES : 83% à km équivalent</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2022	2023	2024	2025	Renouvellement marché		Réduction km à vide : 150 000 KM	Réduction GES : 83% à km équivalent	
	2022	2023	2024	2025											
Renouvellement marché		Réduction km à vide : 150 000 KM	Réduction GES : 83% à km équivalent												
Moyens humains	Direction de la commande publique, Direction des équipements station et aménagement durable de la montagne, Direction des services techniques				Indicateurs de résultat Réduction des km à vide/marché précédent : 150 000 km / an Utilisation du Biocarburant HVO100 nom commercial PUR-XTL d'Altens (facteur d'émission de 0,54 kgCO ₂ eq par litre (source ADEME) contre 3,10 pour un carburant classique gazole B7 bus). Réduction de 83% des émissions GES / marché précédent avec le changement de carburant à kilométrage équivalent										
Risques identifiés	Coût des véhicules de transport en commun électrique et/hydrogène Adaptation de ce type de technologie à des climats montagnards Contexte international sur les coûts de l'électricité				Info / Focus carbone Sur une durée de vie de 200 000 km pour les voitures: 1 km en voiture thermique 1 personne: 2,2 kg CO ₂ eq 1 km voiture hybride: 1,8 kg CO ₂ eq 1 km en bus GNV: 1,2 kg CO ₂ eq 1 km en bus thermique: 1,1 kg CO ₂ eq 1 km véhicule thermique 2 personnes: 1,1 kg CO ₂ eq 1 km en voiture électrique: 1 kg CO ₂ eq 1 km en bus électrique: 0,2 kg CO ₂ eq Source: https://impactco2.fr/empreinte-carbone/transport										
Actions liées	Action 2.5.1 - Etablir puis mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement adapté, favorisant la mobilité douce														